

## FORMULAIRE DE DECLARATION D'ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE Modèle à adresser en application de l'article L. 233-8 II du code de commerce à

**AMF** Autorité des marchés financiers Direction des Emetteurs 17, place de la bourse **75002 PARIS** 

Tél.: 01 53 45 62 48 / 77

Fax: 01 53 45 62 68

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce des articles 221-1 2° f), 221-3 et suivants, et 223-16 du règlement général de

no	MF, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient et transmettent à l'AMF, chaqu is, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital social s'ils ont varié par rapport à ceux publie térieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue aux articles L. 233-8 I et R. 233-2 du code de commerce.
•	Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :  * Nom et Prénom :Fanny TOILLON
	Société déclarante :  * Dénomination sociale :VETOQUINOL SA  * Adresse du siège social : MAGNY-VERNOIS 70200 LURE CEDEX  * Marché Réglementé (Eurolist) :     Compartiment A ☐ Compartiment B ☐ Compartiment C
Ι.	Nombre total d' <u>actions</u> composant le capital de la société déclarante : 11.881.902
2.	Nombre total de <u>droits de vote</u> de la société déclarante incluant les droits de vote suspendus (droits de vote bruts ou théoriques) 20 461 217 (comme le prévoit le deuxième alinéa de l'article 223-11 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote).  * Origine de la variation :  Date à laquelle cette variation a été constatée :
3. 4.	Lors de la précédente déclaration en date du 4 avril 2024  * le nombre total d'actions était égal à 11.881.902 le nombre total de droits de vote était égal à: 20 441 627  Nombre total de droits de vote de la société déclarante hors droits de vote suspendus (droits de vote nets ou exerçables) : 20 412 142  (Les sociétés peuvent publier le nombre total de droits de vote sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées des droits de vote effectivement exerçables ; il s'agit d'une information facultative).
	Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seui complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux (cette information n'est pas exigée par la loi, elle sera donc donnée sur une base facultative, l'objectif de l'AMF étant de pouvois signaler aux actionnaires des sociétés admises sur un marché réglementé l'existence de telles clauses)  OUI (si oui, joindre l'extrait des statuts reprenant cette clause et ensuite mettre à jour cette information)  NON
	Fait à LURE, le 6 mai 2024 Signature (Nom. prénom et qualité)  VETOQUINOL S.A.  Fanny TOIMONY-VERNOIS Responsable Exécutif LURE

Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs de l'AMF

03.84.62.55.01 FRANCE

RCS VESOUL 676 250 111